

Débuter la Plongée Subaquatique avec

BS-AC Ocean Diver

(Autonome 20 m)



Objectif de la formation

Vers un début d'autonomie...

Par la formation **BS-AC Ocean Diver**, vous découvrez les techniques et les connaissances de base de la plongée en bouteille.

Un enseignant APS vous ouvre les portes du monde subaquatique en fosse (piscine profonde) avant de confirmer votre brevet en milieu naturel.

Vous préparez ainsi vos futures explorations sous marines et la découverte du Grand Bleu. Celles-ci seront encadrées par un Moniteur diplômé d'État ou un Guide de Palanquée.

Prérogatives

En validant le brevet de BS-AC Ocean Diver, vous pourrez avoir accès à la plongée en milieu naturel jusqu'à une **profondeur maximale de 20 mètres** (sans palier), en autonomie (en binôme de même niveau ou supérieur, si les 2 plongeurs sont majeurs et en structure) et dans des conditions similaires à celles de la formation (**PA-2**).
Ce brevet est reconnu dans le monde entier.

Conditions d'inscription à la formation

Pré-requis : aucun, mais un 1^{er} brevet de plongeur "encadré", tel que Plongeur niveau 1 CEDIP * - CMAS * ou NAUI Passport ainsi que quelques plongées en milieu naturel sont fortement recommandés.

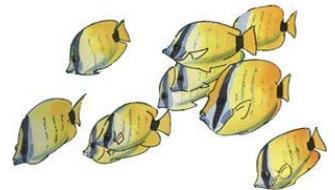
Age minimum : 14 ans.

Nota : pour les mineurs, une **autorisation parentale** est demandée.

Certificat médical : un certificat médical de non contre indication à la pratique de la Plongée Subaquatique est **demandé**.

APS vous aide à trouver votre médecin Plongée exerçant près de votre domicile ou de votre travail.

Nous vous conseillons aussi de nous faire part, en toute confidentialité, d'éventuels problèmes de santé lors de votre inscription. Nous sommes tenus au secret professionnel.



Contenu de la formation

En toute **sécurité, confort et plaisir**, APS vous guide lors de vos premiers coups de palmes techniques et vous permet de développer une aisance et un début d'autonomie au niveau de votre propre :

- motricité
- respiration
- stabilisation
- équilibre
- communication

Les compétences abordées sont notamment : être capable de s'équiper, se déséquiper, gérer une plongée en autonomie (initiation au sauvetage et à l'orientation) et connaître des éléments de théorie de base de la Plongée indispensables pour mieux appréhender votre pratique.

Frédéric : ☎ +33 (0) 6 83 92 65 44 ou Jean-François : ☎ +33 (0) 6 63 06 88 71

Mail: contact@aps-fr.net – Web: www.aps-fr.net

SARL au capital de 7625 €, SIRET n° 414 714 089 00037 – APE : 926C, TVA n° FR06414714089

DRTEFP n° 11 92 154 16 92, CRAMIF n° 12.4.SST.05.004, DDJS 92 n° ET001686

SCA FFESSM n° 0792031c, BS-AC Premier Dive Centre # 620

Déroulement de la formation

Durée : 3 rdv de 2 séances (4 heures environ à chaque rdv dont près de 2 X 50 mn dans l'eau) (théorie avant et après les plongées pour une mise en pratique directe avec l'activité). La 6^{ème} & 7^{ème} séance sont des séances de théorie. Au total, près de **14 heures de formation**.

Lieux : Fosse **10 m** de fond (**Argenteuil 95**) ou Fosse **15 m** de fond (**Charenton le Pont 94**) ou Fosse **20 m** de fond (**Conflans Sainte Honorine 78**), salle de cours.

Effectif des séances

4 personnes maximum dans l'eau par moniteur. ([Arrêté Ministériel 12/11/2010](#))

Évaluation

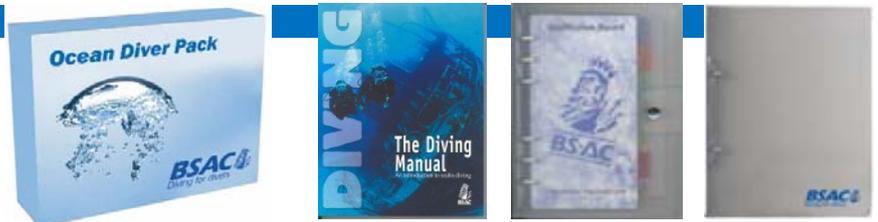
Évaluation pratique en contrôle continu & un QCM pour la théorie...
Évaluation en situation réelle sans le stress de l'examen ; votre moniteur vous fait progresser et vous évalue.

Le tarif

450 € TTC par personne

Le tarif comprend :

l'entrée en fosse
le prêt de l'ensemble du matériel
la prestation du moniteur, sourire compris
le prêt de la table de plongée BS-AC
l'assurance de l'élève en Responsabilité Civile & Individuelle Accident
L'adhésion à l'ANPER
The Ocean Diver Pack : the diving manual, the student workbook & qualification record, 3 mois d'adhésion au BS-AC



Le tarif ne comprend pas :

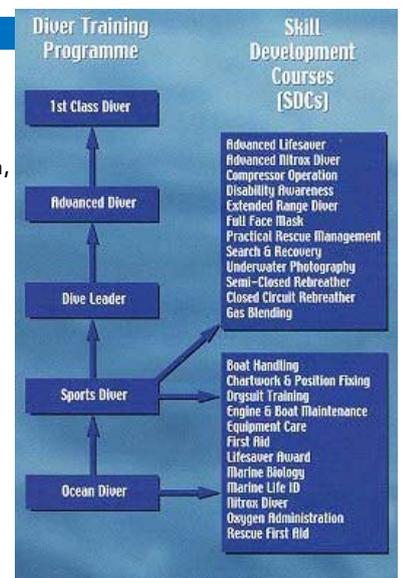
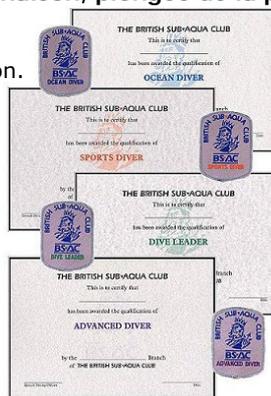
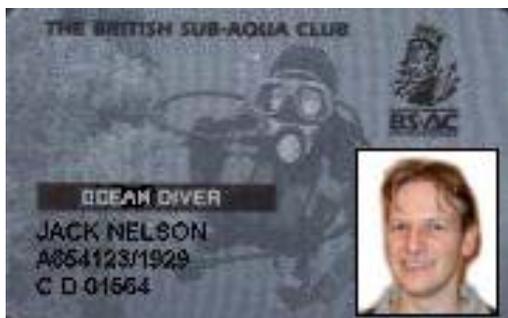
La validation en milieu naturel.

La suite de l'aventure...

Pour continuer l'aventure, vous allez confirmer votre **BS-AC Ocean Diver** en effectuant **5 plongées de formation** incluant des thèmes comme :

Plongée à faible visibilité, plongée avec léger courant, plongées d'une embarcation, plongée sur un tombant, plongées avec une combinaison, plongée de la plage.

Vous validez ainsi la **partie en milieu naturel** de votre BS-AC Ocean Diver et obtenez votre carte de certification.



Pour vous situer dans la progression :

Une fois breveté, vous pourrez effectuer des plongées d'exploration jusqu'à une **profondeur maximale de 20 mètres** en **binôme (PA-2)**, suivre une **qualification** (rescue, secourisme, nitrox) et, avec un peu d'expérience, la formation **BS-AC Sports Diver** (ou le niveau 2 ANMP-CEDIP * *). Vous pourrez aussi **rejoindre une BS-AC Branch**.

Les personnes présentant un **handicap moteur**, une **amputation** ou bien une **cécité** peuvent aussi suivre une formation de Plongée adaptée. (voir [cursus NAUI Adaptive Scuba Diver](#)).

Quel que soit votre choix, le brevet est valable à vie mais votre pratique ainsi que vos connaissances doivent être entretenues pour conserver, voire développer, votre expérience !! (voir [cours de révision APS](#)).

Ne me jetez pas sur la voie publique. Ne m'imprimez que si nécessaire : vous aussi faites un geste pour l'environnement...

Copyrights APS – Tous droits de reproduction réservés.